



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## RAPPORT FINANCIER

# PNDAR 2020



**Benoît BONAIME,**  
directeur général  
de l'enseignement et de la recherche,  
ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



Depuis 2014, chaque année, ce rapport présente la répartition des moyens financiers alloués au programme national pour le développement agricole et rural (PNDAR). Comme les années précédentes, il permet de retrouver le détail de l'ensemble des financements programmés en 2020, en précisant les organismes, programmes et projets lauréats. Il se concentre cette année sur la présentation des données financières, avec une présentation modernisée pour en faciliter la lecture.

L'année 2020 a été marquée par la crise COVID-19. Au-delà de l'aspect sanitaire, elle a fortement impacté les activités de recherche et de développement agricole. Plusieurs essais, démonstrations ou enquêtes ont ainsi dû être reportés du fait des différentes restrictions de déplacement notamment. La crise a profondément transformé les méthodes de travail, avec une accélération du développement et du déploiement des outils numériques.

Dans la sphère des acteurs du monde agricole, les agriculteurs, les chambres d'agriculture, les ONVAR et les instituts techniques agricoles se sont adaptés en un temps record pour mener à bien le plus grand nombre possible d'actions.

Les services du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et de FranceAgriMer ont su également s'adapter pour poursuivre l'animation des différents dispositifs du PNDAR avec la mise en place de nouveaux outils dématérialisés pour réaliser avec succès l'ensemble des opérations financières. Ainsi, les ressources financières disponibles pour 2020, de 141,1 millions d'euros, ont pu être engagées dans leur quasi intégralité par les différents services impliqués dans les délais prévus afin de :

- Poursuivre l'effort d'innovation et de développement agricole à travers le soutien aux actions réalisées en 2020 par les chambres d'agriculture, les ONVAR, les instituts techniques agricoles, et prévues dans leurs programmes pluriannuels 2014-2021 et leurs actions d'accompagnement ;
- Soutenir, suite aux résultats des différents appels à projets compétitifs lancés en 2020, de nouveaux projets multi-partenariaux ciblés, répondant aux priorités thématiques du PNDAR 2014-2021 ;
- Amplifier les partenariats thématiques entre réseaux d'acteurs et les agriculteurs, à travers le soutien financier à l'animation des nouveaux réseaux mixtes technologiques (RMT) et des nouveaux groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE).

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport qui sera complété par la publication de rapports thématiques mettant l'accent sur des résultats techniques concrets obtenus par le PNDAR sur la période 2014-2021.

# SOMMAIRE

---

## PARTIE 1

### PRESENTATION DU PNDAR

1 - Carte d'identité du PNDAR	P4
2 - Modalités de mise en œuvre du PNDAR	P5
3 - Financement du PNDAR par le CASDAR	P5

## PARTIE 2

### LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PNDAR

1 - Les moyens	P6
2 - Les programmes annuels et actions d'accompagnement	P8
3 - Les appels à projets	P15
4 - Les Actions thématiques	P31
5 - Les fonctions supports	P33
6 - Détail de la programmation	P35

# PARTIE 1

## PRESENTATION DU PNDAR

### 1 – Carte d'identité du PNDAR

**Nom** = Programme National de Développement Agricole et Rural

**Textes de référence** = Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM), livre VIII, titre II, article R822-1, et arrêté du 19 octobre 2006 modifié, relatif à l'élaboration et à l'évaluation du PNDAR.

**Période actuelle** : 2014-2021

**Métier** : le PNDAR, au travers de ses programmes et projets contribue au projet agro-écologique pour la France.

Ses orientations sont fixées par le Ministre chargé de l'agriculture, après concertation avec les organisations professionnelles agricoles.

Le Ministre conclut, pour leur mise en œuvre, des contrats d'objectifs avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) tête de réseau des chambres d'agriculture, et avec l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA) tête de réseau des Instituts Techniques Agricoles qualifiés (ITA). Chacune de ces structures de recherche et de développement agricole et rural élabore un programme pluriannuel. Ce programme

est approuvé par le Ministre après qu'il en ait apprécié la contribution aux contrats d'objectifs.

Ces programmes, ainsi que ceux d'autres organismes compétents en matière de développement agricole et rural, les ONVAR (Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale), sont intégrés dans le PNDAR, qui comprend également les actions retenues dans le cadre d'appels à projets.

#### GOUVERNANCE

La DGER assure la coordination, pour le pilotage du PNDAR et sa mise en œuvre, entre les opérateurs du DAR (APCA, ACTA, ONVAR), les services du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) (DGER, DGPE, DGAL) et FAM.

Elle veille à son articulation avec les autres dispositifs de financement de la recherche et du développement agricole, notamment européens.

La consultation des professionnels sur les orientations du PNDAR et sur la mise en œuvre du programme est réalisée au sein de la Commission technique « DAR » du Conseil Supérieur d'Orientation de l'agriculture, la CT CSO DAR, présidée par la directrice générale de la DGER. Elle rassemble des représentants de la FNSEA, des Jeunes Agriculteurs, de la Confédération paysanne, de la Coordination rurale, de l'APCA, de la Coopération agricole, de l'ACTA, des ONVAR, de FAM, et des administrations (DGER, DGPE, DGAL, MESRI).

## 2 – Modalités de mise en œuvre du PNDAR

Les modalités de mise en œuvre du PNDAR sont plurielles et comprennent :

### Des programmes pluriannuels

de chambres d'agriculture et de l'APCA, d'instituts techniques agricoles qualifiés et de l'ACTA, ou d'ONVAR, conformes aux contrats d'objectifs de l'APCA, de l'ACTA, et à la qualification d'ONVAR, et un programme sur le progrès génétique animal. Des actions en accompagnement aux programmes pluriannuels peuvent également être mises en œuvre pour des besoins émergents prioritaires ciblés.

### Des appels à projets

gérés par le MASA (DGER, DGAL, DGPE) ou par FAM, permettant de sélectionner des projets de recherche appliquée, d'expérimentation ou de développement agricole et de financer l'animation de groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), dont les projets ont eux-mêmes fait l'objet d'évaluations ;

### Des actions transversales,

telles que des actions thématiques transversales (ATT) qui peuvent impliquer l'ensemble des réseaux du DAR, des projets pilotes régionaux (PPR) mis en œuvre au sein de programmes des chambres d'agriculture, des Réseaux Mixtes Technologiques (RMT), ou bien encore un chantier national de capitalisation des données et résultats et de diffusion des résultats produits dans le cadre des financements attribués au titre du PNDAR.

## 3 – Financement du PNDAR par le CASDAR

Les actions relevant du PNDAR peuvent faire l'objet d'une subvention financée par le CASDAR, en co-financement avec des ressources professionnelles et, le cas échéant, avec divers autres financements publics, européens, nationaux ou régionaux. Le ministre en charge de l'agriculture approuve par arrêté chaque programme et fixe le montant maximum de subvention CASDAR attribué, après avis de comités scientifiques ou de jury d'experts.

Le CASDAR est alimenté par une taxe prélevée sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles, composée d'un forfait de 90€ par exploitation agricole et d'un pourcentage du chiffre d'affaires (0,19% jusqu'à 370 000 € de chiffre d'affaires et 0,05% au-delà).

Sur le plan de la programmation budgétaire et du pilotage par l'État, le CASDAR, dont les crédits sont ouverts en autorisation d'engagement (AE) et en crédits de paiements (CP), est organisé en deux programmes :

**Programme 775** « Développement et transfert en agriculture », piloté par la DGPE, recouvre principalement les programmes des Chambres d'agriculture, des ONVAR et de FAM (génétique animale et appui technique) et cible prioritairement les actions de diffusion des connaissances par l'information, la démonstration, la formation et le conseil;

**Programme 776** « Recherche appliquée et innovation en agriculture », piloté par la DGER, recouvre les programmes des instituts techniques agricoles et la plupart des appels à projets. Il cible prioritairement les actions de recherche finalisée et appliquée.

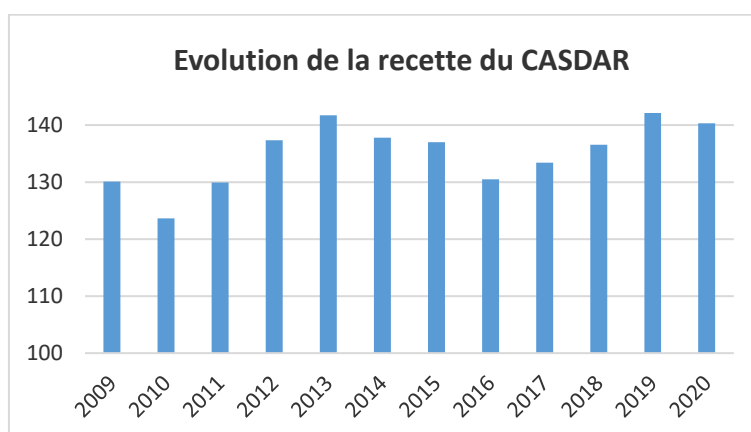
# PARTIE 2

## LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

### DU PNDAR EN 2020

#### 1 - Les moyens

##### La recette du CASDAR

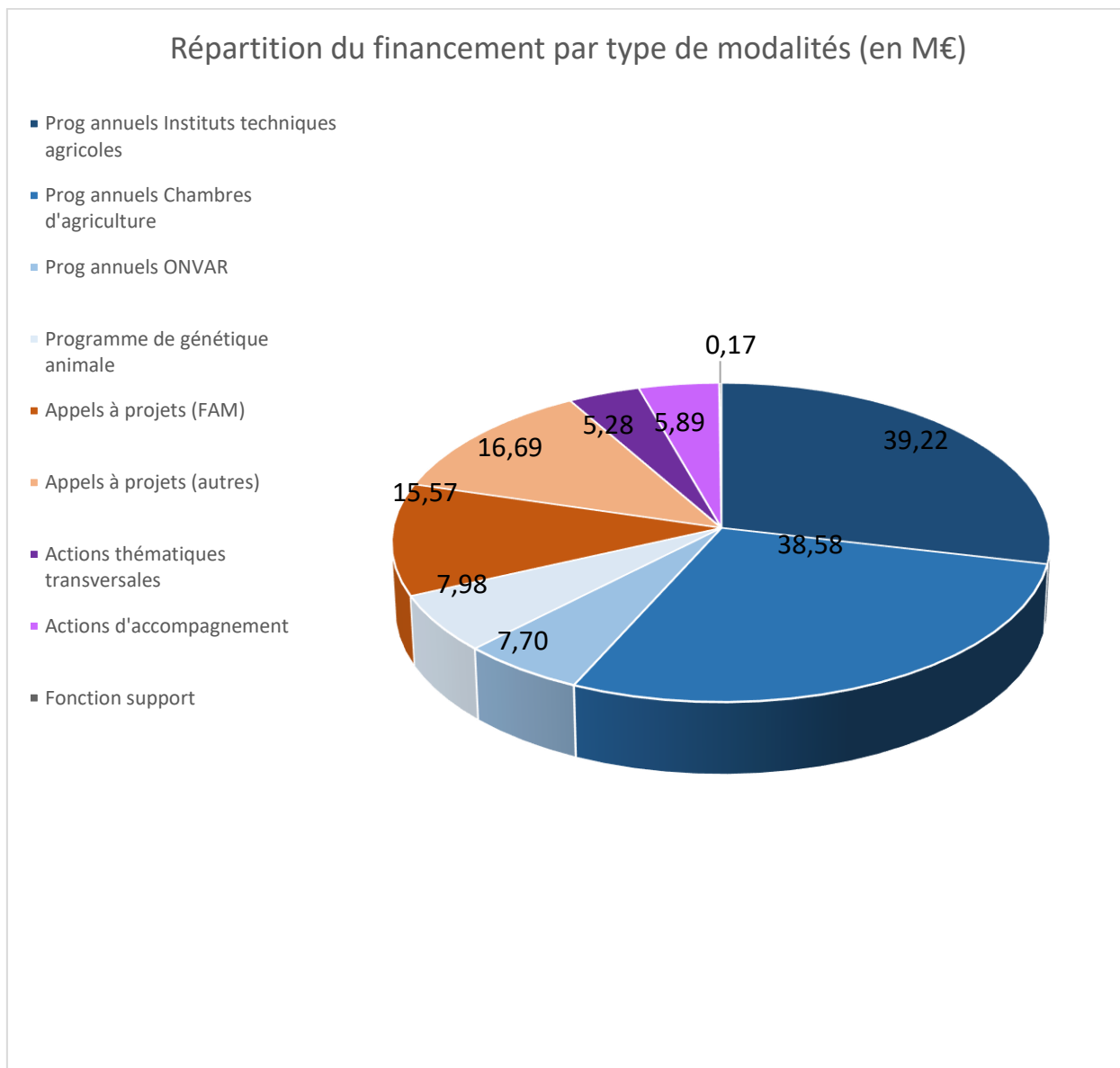


La valeur de la production agricole pour 2019 ayant diminué de 1,6 % par rapport à celle de 2018<sup>1</sup>, la recette du CASDAR a baissé en 2020 pour s'établir 140,31 millions d'euros. Toutefois, la loi de finances initiale 2020 avait fixé un montant de dépenses pour les programmes « développement et transfert en agriculture » (programme 775) et « recherche appliquée et innovation » (programme 776) de 136 millions d'euros. Avec les reports de crédits de 2019 sur 2020 (3,1 millions d'euros) et une ouverture de

2M€ de crédits supplémentaires au titre des recettes excédentaires (arrêté du 16 décembre 2020), les ressources du CASDAR pour 2020 ont atteint 141,1 millions d'euros et ont permis de financer le programme 775 à hauteur de 64,1 millions d'euros et le programme 776 à hauteur de 77 millions d'euros. Les recettes non programmées en 2020 (4,3 millions d'euros) restent disponibles sur le compte d'affectation spéciale et pourront être ouverts à l'engagement par loi de finances ultérieurement.

<sup>1</sup>Source INSEE – INSEE Première n°1805 de juillet 2020

## La répartition du financement 2020 du CASDAR



Les montants décrits ci-dessous correspondent aux subventions versées aux porteurs des programmes et des projets dont une partie est reversée, le cas échéant, à leurs partenaires co-réalisateurs.



## 2 – Les programmes annuels et actions d’accompagnement

### Programmes annuels de développement agricole et rural des chambres d'agriculture et de l'APCA

Montants maximum des aides 2020 attribuées à l'APCA, aux chambres d'agriculture et programmes des massifs montagneux.

CHAMBRES D'AGRICULTURE ET MASSIFS	MONTANT DE L'AIDE * (€)
Auvergne-Rhône-Alpes	4 496 241
Bourgogne-Franche-Comté	2 334 083
Bretagne	2 850 981
Centre-Val de Loire	1 827 694
Corse	433 754
Grand Est	3 254 471
Hauts de France	2 158 751
Île de France	517 652
Normandie	2 142 917
Nouvelle Aquitaine	5 446 855
Occitanie	4 901 320
Pays de la Loire	2 700 494
Provence Alpes Côte d'azur	2 023 517
Massif des Alpes	79 163
Massif Central	99 687
Massif des Pyrénées	49 651
Massif du jura	36 158
Guadeloupe	368 276
Guyane	182 178
Mayotte	0
Martinique	377 098
Réunion	493 734
APCA	1 813 710
<b>TOTAL</b>	<b>38 588 385</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs



## Programmes annuels de développement agricole et rural des ONVAR

Montant des aides 2020 attribuées aux programmes de développement agricole et rural portés par les ONVAR

ORGANISMES	MONTANT DE L'AIDE * (€)
ANSGAEC	325 000
Association française de pastoralisme	35 000
Atelier Paysan	80 000
La coopération agricole	2 230 000
FADEAR	130 000
FNAB	700 000
Fédération nationale accueil paysan	60 000
FNCUMA	900 000
INTERAFOCG	174 720
MIRAMAP	65 000
Réseau CIVAM	715 000
Association solidarité paysans	198 000
Service de remplacement France	50 000
Terres de Liens	200 000
Terres en Ville	20 000
TRAME	1 825 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 707 720</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs

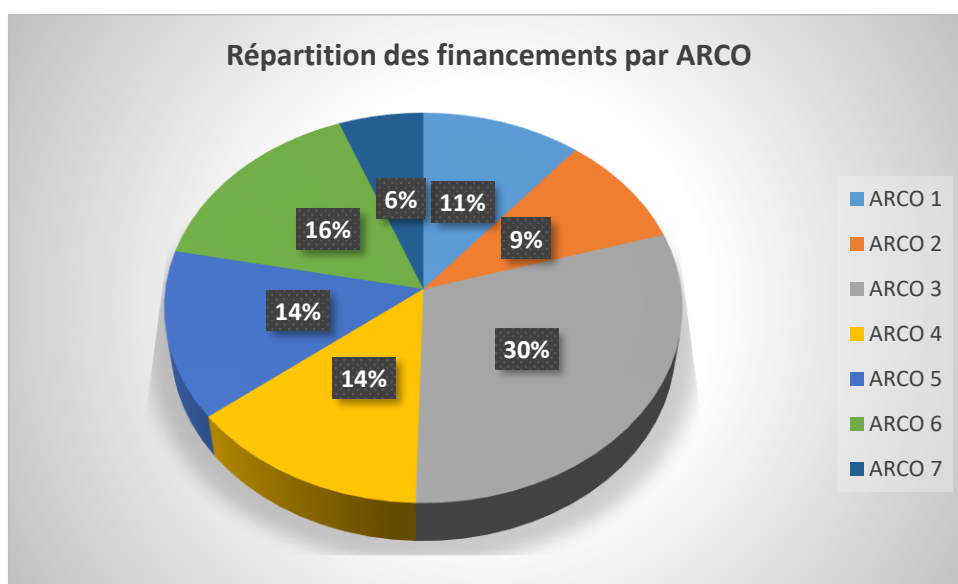
Montants des aides attribuées à l'ACTA et aux instituts techniques agricoles (ITA)

Instituts et centres techniques agricoles	MONTANT DE L'AIDE * (€)
ACTA	2 630 876
ARVALIS Programme protection intégrée	3 410 293
ARVALIS Programme vers des systèmes pluri performants	6 646 000
ASTREDHOR	861 922
CTIFL	2 676 455
FNPPPT	138 420
ITAB	1 024 952
IFPC	351 361
IFV	4 856 230
IFIP	4 404 695
IDELE Programme socio-économique	2 380 184
IDELE Programme technique	5 858 429
ITAVI	1 578 250
ITB	553 215
ITEIPMAI	701 790
TERRES INOVIA	1 149 806
<b>TOTAL</b>	<b>39 222 878</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateur.

Répartition des financements (milliers d'€) des programmes annuels réalisés (PDAR) des instituts techniques agricoles par Actions de Référence du Contrat d'Objectifs de l'ACTA (ARCO)

CONTRACTANTS	Total des ARCO (en k€)	ARCO 1	ARCO 2	ARCO 3	ARCO 4	ARCO 5	ARCO 6	ARCO 7
ACTA	4 857,07	476,08	682,97	659,88	770,52	313,25	1 265,58	688,79
ARVALIS	10 056,28	691,96	790,48	3 688,75	1 939,34	1 368,56	1 098,58	478,61
ASTREDHOR	861,93	327,03	172,47	0	0	76,33	266,11	19,99
TERRES INOVIA	1 149,81	120,00	0	550,00	70,81	70,00	299,00	40,00
CTIFL	4 578,08	673,13	185,74	2490,93	374,09	160,83	444,49	248,87
FN3PT	138,41	15,08	16,65	59,30	10,01	11,07	20,76	5,54
IFIP	4 404,70	157,51	160,91	1 775,59	203,02	2 107,67	0,00	0,00
IFPC	351,37	36,86	44,33	61,38	75,49	73,66	39,57	20,08
IFV	5 456,23	1 008,50	454,50	1 814,00	479,00	242,00	1 394,23	64,00
INSTITUT DE L'ELEVAGE	10 695,84	1 241,41	1 133,51	1 750,23	1 983,56	1 634,10	2 254,14	698,89
ITAB	1 024,95	146,76	155,86	114,96	148,95	122,23	222,12	114,07
ITAVI	1 578,24	70,48	251,07	470,87	396,07	166,41	77,35	145,99
ITB	553,22	6,16	258,01	270,58	0,00	18,47	0,00	0,00
ITEIPMAI	701,80	102,15	62,90	251,92	0,00	74,29	50,87	159,67
TOTAL	46 407,93	5 073,11	4 369,40	13 958,39	6 450,86	6 438,87	7 432,80	2 684,50



ARCO 1	Connaître les dynamiques des acteurs et porteurs d'enjeux : identifier leurs systèmes, leurs pratiques et leurs attentes : détecter l'innovation
ARCO 2	Conduire des travaux de veille, de bibliographie, d'analyse socio-économique, environnemental et de prospective
ARCO 3	Contribuer à la double performance des systèmes de production agricole via des approches factorielles ou analytiques visant à quantifier des relations de causalités
ARCO 4	Contribuer à la double performance via des approches systémiques de la production agricole portant sur différentes échelles de temps et d'espace
ARCO 5	Analyser les données et élaborer des références et des modèles. Les inscrire dans un système d'information
ARCO 6	Valoriser et transférer les outils et les références produits
ARCO 7	Évaluer les actions conduites et leurs impacts

## Répartition des financements des PDAR des instituts techniques agricoles (ITA) par priorités thématiques du PNDAR

Programmes pluriannuels ITA réalisés 2020 (PA, actions thématiques transversales, actions d'accompagnement du CTIFL (en k€)

Contractants	TOTAL	Thème 1	Thème 2	Thème 3	Thème 4	Thème 5
ACTA	4 857,07	637,40	2 276,30	341,11	44,31	1 557,95
ARVALIS	10 056,28	3 436,75	4 687,23	1 837,55	94,75	0,00
ASTREDHOR	861,93	160,25	270,75	94,44	44,20	292,29
Terres Inovia	1 149,81	250,00	640,81	40,00	179,00	40,00
CTIFL	4 578,08	2 058,67	2 000,91	241,59	219,57	57,34
FN3PT	138,41	30,67	35,93	60,74	0,00	11,07
IFIP	4 404,70	495,54	1627,62	1958,77	322,77	0,00
IFPC	351,37	80,72	122,66	131,25	0,00	16,74
IFV	5 456,23	1 399,55	2 366,43	1 630,25	60,00	0,00
Institut de l'élevage	10 695,84	2 884,31	3 857,34	1 496,72	1 553,83	903,64
ITAB	1 024,95	185,57	491,39	119,84	0,00	228,15
ITAVI	1 578,24	621,63	511,24	225,97	73,41	145,99
ITB	553,22	414,54	34,68	104,00	0,00	0,00
ITEIPMAI	701,80	207,04	26,67	64,36	0,00	403,73
<b>TOTAL</b>	<b>46 407,93</b>	<b>12 862,64</b>	<b>18 949,96</b>	<b>8 346,59</b>	<b>2 591,84</b>	<b>3 656,90</b>

### Thème 1

Anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement

### Thème 2

Conception et conduite de systèmes de production diversifiés et économiquement viable dans tous les territoires, basé sur les principes de l'agroécologie

### Thème 3

Qualité et valorisation des produits

### Thème 4

Renouvellement des générations et renouvellement des formes d'exercice de l'activité agricole

### Thème 5

Gouvernance du programme

## Programme de génétique animale

Le programme de génétique animale s'articule autour de 5 actions

Action élémentaire N°	Nom de l'action	MONTANT DE L'AIDE (€)
1	Amélioration génétique des ruminants	5 514 652
2	Amélioration génétique des porcins	891 318
3	Gestion optimisée du Patrimoine Zoogénétique d'Espèces Avicoles et Aquacoles	419 786
4	Gestion des Bases de données nationales et Évaluation génétique des ruminants et porcins	966 025
5	Cryobanque nationale	193 577
<b>TOTAL</b>		<b>7 985 358</b>

## Actions d'accompagnement engagées en 2020

« Développement et transfert en agriculture » mises en œuvre par des ONVAR et l'APCA

En 2020, trois actions d'accompagnement ont été engagées.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT	MONTANT DE L'AIDE * (€)
<b>ACTA</b> Mise au point d'une méthode d'évaluation de l'impact	120 000
<b>APCA</b> Action thématique transversale agroforesterie	100 000
<b>FADEAR</b> Structuration et certification de l'offre de formation	200 000
<b>TOTAL</b>	<b>420 000</b>

Actions d'accompagnement engagées en 2020 en complément des programmes de développement agricole et rural mis en œuvre par les instituts techniques

Actions d'accompagnement	MONTANT DE L'AIDE * (€)
<b>L'animation des UMT</b>	
IDELE UMT eBIS Développement de méthodes d'évaluation génomique des bovins adaptées à la diversité des populations concernées et des phénotypes étudiés	41 000
ITAVI UMT : BIRD aviculture système et territoire	41 000
<b>Les projets commissionnés</b>	
ITB Mise en œuvre du plan de lutte contre les viroses de la betterave	<b>1 950 000</b>
ITAVI YOONG : Évaluation des méthodes d'ovosexage et des différentes voies de progrès	<b>300 000</b>
ACTA CAPRIV : Concilier application des produits phytopharmaceutiques et protection des riverains	<b>500 000</b>
<b>Les actions pour faciliter la réalisation des programmes</b>	
ACTA Maintenance et animation de la plateforme R&D AGRI	150 000
ACTA Accompagnement aux travaux de la cellule Recherche – Innovation – Transfert (Cellule RIT)	339 200
CTIFL Accompagnement du programme annuel	1 901 629
ITAB Accompagnement du programme annuel	243 535
<b>Total</b>	<b>5 466 364</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateur.



### 3 – Les appels à projets

Dans le cadre du programme 775 « Développement et transfert en agriculture », quatre appels à projets ont été lancés :

- « Animation des GIEE » ;
- « Assistance technique régionalisée » (ATR) ;
- « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole » (ARPIDA) ;
- « Appel à projets Cohérence des actions de développement des chambres d'agriculture (REFLEX) » ;

Dans le cadre du programme 776 « Recherche appliquée et innovation en agriculture », sept appels à projets ont été lancés :

- l'appel à projets « d'innovation et de partenariat » (IP) ;
- l'appel à projets de « recherche technologique » (RT) ;
- l'appel à projets « semences et sélections végétales » (SSV) ;
- l'appel à projets « expérimentation » mis en œuvre par FAM ;
- l'appel à propositions « lutte contre le dépérissement du vignoble » ;
- l'appel à projets « transition agro-écologique » (TAE) de l'enseignement agricole ;
- l'appel à propositions pour la labellisation de Réseaux Mixtes Technologiques (RMT), cf partie 4 « Actions thématiques ».

Le financement de ces projets s'élève à 32 M€.

## Appel à projets « animation des GIEE »

---

Ces appels à projets régionaux, en faveur de l'animation des Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), ont été introduits dans le programme 775 à partir de 2016. Ils sont sélectionnés et mis en œuvre par les DRAAF.

Les crédits attribués à ces appels à projets sont de 4,9 M€ en 2020.

Les appels à projets d'appui aux GIEE ont permis de financer :

- 115 projets de GIEE en émergence, financés en moyenne à 10 000 €, sur un an ;
- 142 projets de GIEE reconnus, financés en moyenne à 30 000 € par projet pour 3 ans.

ANIMATION DES GIEE en 2020 SUIVI DES APPELS A PROJETS - FINANCEMENT DE L'ANIMATION	MONTANT DE L'AIDE* (€)
Auvergne-Rhône-Alpes	606 385
Bourgogne-Franche-Comté	195 986
Bretagne	323 077
Centre-Val de Loire	138 846
Corse	0
Grand Est	501 876
Guadeloupe	55 300
Guyane	20 000
Hauts-de-France	233 744
Île-de-France	91 538
La Réunion	61 538
Martinique	30 769
Mayotte	37 376
Normandie	459 591
Nouvelle-Aquitaine	388 600
Occitanie	834 029
Pays de la Loire	602 065
PACA	319 280
<b>TOTAL</b>	<b>4 900 000</b>

*\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs*

## Appel à projets « Assistance technique régionalisée »

Des appels à projets régionalisés en faveur de l'assistance technique aux exploitations agricoles (ATR) ont été financés par le programme 775.

En 2020, ces appels à projets mis en œuvre par FranceAgriMer (FAM) et les DRAAF ont été financés à hauteur de 2 579 115,62 €.

Ils ont permis de financer **192 projets** portés par des organisations professionnelles agricoles portant des actions de conseil et d'accompagnement au profit de **3 800 agriculteurs** ;

REGION	MONTANT DE L'AIDE * (€)	NOMBRE DE PROJETS RETENUS
Auvergne-Rhône-Alpes	320 476,71	29
Bourgogne-Franche-Comté	143 203,71	11
Bretagne	282 133,62	29
Centre val de Loire	90 661,15	7
Grand Est	178 330,80	14
Hauts-de-France	138 820,00	6
Ile de France	0	0
Normandie	116 924,00	8
Nouvelle Aquitaine	559 022,00	32
Occitanie	467 264,00	29
Pays de la Loire	183 854,28	13
Provence Alpes Côte d'Azur	98 425,35	14
<b>TOTAL</b>	<b>2 579 115,62</b>	<b>192</b>

Ces projets ont chacun en moyenne bénéficié de 13 433 € de subvention sur un an.

## Appel à projets « ARPIDA »

---

Cet appel à projets intitulé « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole (ARPIDA) a été introduit dans le programme 775 en 2017 pour renforcer la multi-performance des exploitations agricoles. Sa durée d'exécution est pluriannuelle.

En 2017, 1,5 million d'euros de crédits ont été délégués à l'APCA pour le financement des projets sélectionnés ;

En 2018, 2M€ ont été accordés à l'appel à projets national ARPIDA.

En 2019, 1 975 000 € ont été accordés à l'appel à projets national ARPIDA.

En 2020, il a permis de financer 14 dossiers retenus par le jury national pour un total de 1 875 000 €. Ces dossiers ont en moyenne bénéficié de 133 929 € de subvention pour 2 ans (soit 66 964 € par an).

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire	RESILGAME - Un jeu sérieux pour résister aux aléas Climatiques et économiques et devenir plus résilient en faisant les bons choix stratégiques	146 101
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne-Franche Comté	CECAFITER - Capitaliser nos Expériences pour Consolider notre Accompagnement des Filières Territoriales	124 978
FRCUMA Ouest	DESHERB'MECA - Déployer le désherbage mécanique et ses innovations	145 830
Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes—Côte d'Azur	VALOBIOM - Pour une Valorisation Locale des Biomasses en région Sud-PACA	114 040
Chambre régionale d'agriculture Bourgogne-Franche Comté	ASSECC - Abreuvement : Solutions et ressources en Elevage pour faire face au Changement Climatique	145 919
Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire	TRIBAL - Transfert d'Innovations agroécologiques en Bâtiments Laitiers	145 901
ADEAR Occitanie	AGI-COLL - Installations Agricoles collectives et Transitions agroécologiques	117 019
CIVAM Nouvelle Aquitaine	SMANA - Projet multi-partenarial pour les Systèmes Maraîchers AgroÉcologiques - volet régional Nouvelle Aquitaine	146 248
AMAP Auvergne-Rhône-Alpes	Transmettre c'est l'affaire de tous ! Développer, capitaliser et diffuser les expériences et compétences concernant l'accompagnement de la transmission en agriculture pour faciliter les formes inventives de transmission et installation, en Auvergne-Rhône-Alpes	116 447
Civam Empreinte Occitanie	Transmission Past'Orale : Améliorer la compréhension et la transmission des gestes agropastoraux de berger par leur oralisation	130 966
Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie	@gri'num : Des laboratoires d'innovation ouverte (Living labs) pour démocratiser l'utilisation des technologies numériques auprès des agriculteurs et accompagner leur exploitation dans les transitions et l'optimisation du travail	142 734
Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine	TANDEM - Transfert et Appropriation des techniques de désherbage mécanique éprouvées en agriculture biologique dans les systèmes grandes cultures et polyculture élevage de Nouvelle Aquitaine	145 462
Terre de Liens Champagne Ardennes	ATTRACTIVITE - Attractivité des fermes, du métier et des territoires : questionner et développer ensemble ce nouveau thème pour aider les transmissions-reprises en agroécologie en région Grand Est	107 076
Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine	PAILLE - Promouvoir des Alternatives Innovantes à l'Usage des litières Paillées dans les élevages	146 279
<b>TOTAL</b>		<b>1 875 000</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs

## Appel à projets « REFLEX »

En 2019 a été introduit dans le programme 775 un nouvel appel à projets interne au réseau des chambres **d'agriculture** mis en œuvre par l'APCA. Cet appel à projets baptisé REFLEX a pour objectif de renforcer la cohérence des actions de développement mises en œuvre par le réseau des chambres d'agriculture. Il porte sur des thématiques de portée interrégionale ou

nationale sur lesquelles il existe des enjeux de mutualisation.

En 2019, 1 831 754 € de crédits CASDAR 775 ont été engagés pour financer cet appel à projets. Il a permis de financer 13 dossiers retenus par le jury national. Ces dossiers ont en moyenne bénéficié de 140 900 € de subvention par projet sur 18 mois (soit 94 000 € par an).

En 2020, 1,8 M€ ont été accordés à l'appel à projets REFLEX. Il a permis de financer 7 projets, soit 257 142 € par projet en moyenne, sur 18 mois (soit 171 428 € par an).

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie	BOUSTE - Boîte à Outils pour la qualité de vie au Travail des Eleveurs	119 340
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne	ClimatBat	232 411
Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire	SiT'ProT'In - Accompagnement pour l'Appropriation des Références sur l'autonomie protéique en élevage	274 841
Chambre régionale d'agriculture Nouvelle- Aquitaine	PICASOL - Promouvoir des Indicateurs Caractérisant l'Activité biologique des SOLs	227 200
Chambre régionale d'agriculture de Normandie	CAPISOL - CAPitalisation des expériences d'agriculteurs et de travaux de R&D en agriculture de conservation des SOLs pour la formation de conseillers et la diffusion aux agriculteurs	193 122
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne	BICOSE - Bien Être Animal, du Concept au Service de l'Elevage. Créer des outils permettant une appropriation de la thématique du bien-être animal par les agriculteurs et leurs conseillers	376 968
Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire	CLIMAT-CULTEUR - une démarche de progrès bas carbone pour la sensibilisation des publics, la montée en compétences des conseillers, et l'accompagnement des agriculteurs à l'échelle de l'exploitation, pour les filières ruminants, monogastriques, grandes cultures, bocage et énergies renouvelables	376 055
<b>TOTAL</b>		<b>1 799 937</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs



## Appels à projets « de développement agricole et rural d'innovation et de partenariat »

L'appel à projets d'innovation et de partenariat (IP) 2020, financé par le CASDAR, est conduit sous la forme d'un appel à projets sélectif dont le règlement a été précisé dans la note de service DGER/SDRICI/2019-590 du 5 août 2019. Il vise à mobiliser les acteurs du développement agricole et rural sur des actions de recherche appliquée et d'innovation. L'objectif est de favoriser l'innovation concourant au développement de

l'agro-écologie et des orientations prioritaires du programme national de développement agricole et rural 2014-2021.

Sur 53 dossiers déposés en première intention (manifestations d'intérêt), 10 projets ont été retenus pour un montant de subvention de 4 635 246 €.

### Les lauréats de l'appel à projets 2020 « innovation et partenariat »

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE (€) *
Institut Agro Dijon	Metha-BioSol : Impact des digestats de méthanisation sur la qualité biologique des sols agricoles	500 000
ARVALIS	PhosphoBio - Le Phosphore comme élément clé de la fertilité des sols en Agriculture Biologique : conception d'outils de diagnostic et évaluation de leviers d'action pour l'améliorer et la gérer durablement	499 995
Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine	TROPI'COW - auTonomie fouRragère et prOtéique Par l'Introduction de Céréales et de prOtéagineux tropicaux dans la ration des ruminants	494 763
Chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Côte-d'Azur	LEVEAB - LEver les VErrous à la culture de l'amandier en Agriculture Biologique	371 102
CTIFL	SIMPA - Systèmes Innovants utilisant la combinaison de leviers agroécologiques pour Maîtriser les Pucerons des Arbres fruitiers	499 523
GRAB	MOCA - Méthodes et Outils de Conception en Agroforesteries	361 281
Initiative Bio Bretagne	VALORAGE - VALOrisation de fourRAGÉs et de parcours riches en protéines par les monogastriques biologiques	499 203
IDELE	ErgoTraite - Optimisations fonctionnelle et ergonomique pour des traites durables	414 452
IDELE	PROVerBIAL - PROduire de la Viande Biologique qui valorise les territoires avec le troupeau bovIn ALLaitant	499 868
ITAVI	COCORICO - COdesign COmpétitivité Recherche Innovation Consommateurs : Quel système d'élevage de poulets de chair demain ? Codesign d'un élevage conciliant prix et attentes sociétales	495 059
<b>TOTAL</b>		<b>4 635 246</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

## Appel à projets « Recherche technologique pour la compétitivité et la durabilité des filières de la production à la transformation » 2020

---

Cet appel à projets est conduit sous la forme d'un appel à projets sélectif dont le règlement a été précisé dans la note de service DGER/SDRICI/2019-879 du 30 décembre 2019. Il vise à permettre aux Instituts techniques agricoles (ITA) et agro-industriels (ITAI) d'entreprendre des actions ambitieuses en matière de recherche technologique afin d'apporter des solutions techniques et technologiques innovantes qui répondent aux

besoins des secteurs agricoles et agro-alimentaires et facilitent la transition vers la quadruple performance économique, environnementale, sanitaire et sociale de ces secteurs.

Suite au dépôt de 33 projets éligibles, le jury a donné un avis favorable pour 10 projets, correspondant à un montant de subvention de 2 555 355 €.

## Les lauréats de l'appel à projets Recherche technologique 2020

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE * (€)
ACTA	IDTypTerres - Aide à l'identification des types de sols pour les décisions agronomiques et agro-environnementales via des outils nomades et des données harmonisées	297 009
ACTALIA	CryptoLait - Evaluation de la contamination du lait cru de vache par le parasite <i>Cryptosporidium</i> spp. et des pratiques associées dans un contexte de supposée circulation parasitaire	298 312
ARMEFLHOR	S@MEDIT - Adapter et développer les modules S@M pour le suivi Epidémiologique et l'aide à la décision dans les systèmes de culture Diversifiés en milieu Tropical)	267 072
CTIFL	CARIBOU - Développement d'outils Innovants de caractérisation et de détection des Botryosphaeriaceae responsables du dépérissement du noyer	99 998
FN3PT	CANOPY - CApteurs coNnectés pour un suivi en temps réel du cOuvert de la Pomme de terre et une protection optimisée des plants contre le virus Y	299 959
FN3PT	TAUPIC - Prévission de risque et nouveaux leviers pour la protection intégrée des cultures de pomme de terre contre les attaques de taupins ( <i>Agriotes</i> sp.)	299 872
IFV	VITIS DATA CROP - Des outils numériques pour la collecte, l'harmonisation et le partage de données interopérables sur les nouvelles variétés en vigne	299 870
IDELE	PRESAGE - Préparer la création d'un observatoire des anomalies génétiques en petits ruminants	295 815
ITAVI	MéIBA - Modélisation dynamique et multicritère de l'ambiance en bâtiments d'élevage avicole	98 740
ITAVI	Mycopro - Risque mycotoxique chez les volailles reproductrices : objectiver, évaluer, protéger, former	298 708
<b>TOTAL</b>		<b>2 555 355</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateur.

## Appel à projets « Semences et sélection végétale »

L'appel à projets 2020 vise à concevoir des variétés et des espèces, et les systèmes de création et d'évaluation afférents, pour les transitions agricoles et alimentaires. Les projets doivent contribuer à la transition des systèmes

agricoles vers l'agro-écologie ou vers l'agriculture biologique.

Sur 19 projets éligibles, 7 ont été retenus pour un montant de subvention de 1 000 000 €.

### Les lauréats de cet appel à projet 2020

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
INRAE	MELANGES – Quels idéotypes de variétés d'espèces prairiales pour des mélanges prairiaux et comme plantes de services pérennes associées à des grandes cultures.	249 770
INRAE	STABLE – Évaluer la stabilité de variétés de blé tendre d'hiver cultivées en pur et en mélange.	253 838
ITB	SUGAR – Stratégie unifiée génétique et agronomie pour la résistance contre la cercosporiose.	163 791
INRAE	CAP-PHENOGEN – Preuve de concept de l'intérêt du marquage moléculaire en complément du phénotypage pour caractériser les résistances variétales aux bioagresseurs des céréales à paille, dans le cadre des études VATE.	101 122
GEVES	OASIS – Outils d'aide à la décision pour accélérer la sélection dans les croisements d'intégration chez la vigne.	120 055
INRAE	RESO – Quels réseaux d'évaluation variétale pour identifier et inscrire des variétés adaptées à l'agroécologie ?	31 891
INRAE	AMS PHENODON – Mise au point d'une méthode de phénotypage rapide pour évaluer la résistance variétale à l'accumulation des mycotoxines DON du blé dur et du triticale.	79 533
<b>TOTAL</b>		<b>1 000 000</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

## Appels à projets « Expérimentation et élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision »

Le règlement de ces appels à projets a été publié par décision de la directrice de FAM INTV-SANAEI-2017-53 du 13 juillet 2017.

Ces appels à projets gérés par FranceAgriMer sont destinés à accompagner **deux types de programmes** :

- **Expérimentation** : une étude expérimentale prévoit l'acquisition de connaissances nouvelles sur une problématique technique ou scientifique précise avec la mise en place d'un protocole

expérimental pertinent afin de renforcer le caractère durable des modes de production et de la compétitivité des entreprises agricoles, ainsi que le potentiel de valorisation de leurs productions,

- **Outils et Méthodes** : élaboration de tableaux de bords, de diagnostics ou d'outils de conseil en exploitation, ainsi que leur diffusion auprès des acteurs du développement agricole pour l'ensemble d'une ou plusieurs filières agricoles.

En 2020, sur 147 projets déposés, 48 projets sélectionnés par le ministère ont été nommés pour une subvention globale maximale de 10 222 989 euros.

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE * (€)
ADA Nouvelle Aquitaine	WIN'VAR - L'hiver : période cruciale de lutte contre Varroa - expérimentation dédiée	292 737,45
ANICC	DEMETER DEveloppement de METHodes agro-Ecologiques Respectueuses en production de champignon de couche et autres cultivés	299 933,10
ANSES	Élevages de porcs en système alternatif : opportunités et risques associés au bien-être animal, à la santé et à la biosécurité (acronyme PIGAL)	300 000,00
APEF	Exploitation de la diversité génétique de Cichorium intybus en vue d'améliorer le niveau de résistance des futurs cultivars d'endive à Phytophthora cryptogea et Sclerotinia sclerotiorum.	202 975,22
APREL	DACAPPO : Diversification et association de cultures sous abri pour une protection et production optimisées	98 329,00
ARVALIS	Outil d'évaluation des installations et des pratiques de stockage des grains en ferme (Venti LIS® Audit)	49 739,00
ASTREDHOR LOIRE BRETAGNE - STEPP	Lumière spécifique pour lutter contre le mildiou en horticulture et en maraîchage (PHYTOSPECTRE).	278 946,00
ASTREDHOR SEINE- MANCHE	COCON CHENILLES	173 121,00
ASTREDHOR Sud- Ouest GIE Fleurs et Plantes	Recherche de stratégies alternatives de lutte contre les maladies cryptogamiques foliaires des plantes ornementales : gestion de l'Oïdium (projet AltOCrypt)	122 400,00
CATE	Projet X Aéropono - Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et adapter la mise en marché des végétaux ligneux par une méthode innovante de multiplication des arbustes - Le bouturage par aéroponie	289 500,00

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
Comité départemental de Développement Maraîcher	DESARM Désinfection des sols:Amélioration de l'existant et recherches d'alternatives	162 938,16
CDHR Centre Val de Loire	Production biologique certifiée AB en pépinière ornementale - PEPAB	249 665,00
CEFEL	Évaluation de techniques innovantes en pré-ou post-récolte pour limiter l'apparition de maladies de conservation des pommes	251 344,00
CENTREX	MAPPECHE BIO : Comprendre les facteurs influençant les populations de pucerons et thrips en verger de pêcher AB, et mise en lumière des associations agroécologiques efficaces pour leur maîtrise	239 522,67
Chambre d'agriculture du Var	Valorisation de la diversité variétale en réponse aux évolutions climatiques : évaluation du potentiel de variétés étrangères inscrites au Catalogue français des vignes de cuve. (Acronyme VitEvClim)	132 856,58
CNPMAI	Gestion et valorisation des ressources génétiques de PPAM	265 803,00
Chambre d'agriculture Centre-Val de Loire	ICIBA - Intérêts de Cultures Innovantes de Blé Associé pour répondre à des problématiques environnementales et agronomiques	270 882,00
CRANA	PAMPA - Promouvoir Agroécologie & Méthanisation Par les Associations culturelles	298 458,24
Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes	Evaluation de stratégies de protection sans produit phytosanitaire en culture de fleurs coupées diversifiées pleine terre et hors sol sous abris, ZEROPHYTO	156 000,00
CRIEPPAM	Lavanderaias en Association de cultures - LAsso	116 481,00
CTIFL	CARPOTIS Noix : Protection contre le carpocapse par la technique de l'insecte stérile en verger de noyers	299 875,00
CTIFL	SUPOR : Stratégies de protection contre les pUnaises phytophages en vergers de Pommiers et poiRiers	206 849,17
GIE SILEBAN	EXODE : Expérimenter pour améliorer l'efficacité de la protection alternative contre le nématode de la carotte par l'adaptation de moyens agro écologiques	252 545,20
GRAB	MARaîchage sur COuverts végétaux sans herbicide (MARCO)	184 032,23
GRAB	ABC : Aménagements pour renforcer la Biodiversité fonctionnelle en maraîchage de plein Champ	256 473,49
IDELE	Stratégie Bas Carbone sur les 2 systèmes laitiers de Trévarex	232 815,00
IFIP-INSTITUT DU PORC	GT4E: Développer une Gestion Technique, Économique et Environnementale des Effluents dans les Elevages bovins, avicoles et porcins, associée à un référentiel collectif	299 010,00

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
IFV	ITIVITIBIO (prolongation). Viticulture biologique : impact des itinéraires techniques viticoles sur les risques de contaminations fortuites avec les produits phytosanitaires en vignes bio	64 988,00
IFV	Agrosystèmes économes en cuivre et favorisant les produits de biocontrôle en viticulture biologique - NOCUVIBIO	165 429,60
IFV	EXPERIMENTER LA PRODUCTION DE VINS SANS SULFITE	298 936,00
IFV	VITIMULCH : Étude de l'implantation de différents mulch sur le rang de vigne	75 805,40
IDELE	Mise au point d'un système d'enregistrement du comportement d'utilisation des brosses par les vaches laitières et relation avec les indicateurs de santé et de bien-être (B&B)	94 547,00
IDELE	Développement d'un outil opérationnel d'évaluation et de gestion du bien-être des ovins et des caprins en élevages (CMOUBIENE)	292 848,00
IFV	Étude du cépage Manseng Noir, autochtone des vignobles du Sud-ouest, en vue d'adaptation climatique et environnementale	77 328,00
IFV	OMBRAJE DE LA VIGNE	126 333,12
IFPC	Cidres sans sulfites	150 560,00
INVENIO	MYCADO : Utiliser la MYCorhization via des plantes de services pour Améliorer le Développement et limiter l'impact des maladies telluriques en culture de fruits et légumes.	295 958,41
INVENIO	PICPus (Plantes d'Intérêt Contre les PUceronS) : Utilisation de propriétés attractives et/ou répulsives de plantes de service pour favoriser l'utilisation du biocontrôle par une régulation des populations de pucerons en systèmes de culture hors-sol : fraises et chrysanthèmes.	298 502,67
ITB	Previbest - Prévenir les risques de Tassement des sols en Systèmes Betteraviers	299 841,00
PLANETE LEGUMES	Lutte Alternative pour la Gestion de l'Altise du Chou et de l'Aubergine (ALTIZ) : évaluation de nouveaux leviers de lutte intégrée pour la gestion de l'altise sur les cultures du chou et de l'aubergine.	290 982,78
PLANETE LEGUMES	REVA - Recherche et évaluation des variétés de légumes résistants ou tolérants à des bioagresseurs particulièrement préoccupants tout en prenant en compte leur intérêt agronomique et donc la rentabilité des exploitations.	120 772,80



ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE * (€)
Pôle Légumes Région Nord	ECLIPSE : Évaluation de méthodes Combinatoires pour augmenter la résilience des systèmes agricoles et gérer les Infestations de Pucerons en cultures de Salades et mElon	296 969,00
STATION LA PUGERE	Étude des nouveaux porte greffes du pommier adaptés aux spécificités régionales du Sud-Est	54 878,00
TERRES INOVIA	Sécuriser la conduite du colza biologique au sein des territoires (SeColBio)	298 636,00
TERRES INOVIA	Lutte contre les principales maladies des légumineuses à graines et évaluation des risques sanitaires liés à leur insertion dans les systèmes de culture	290 239,62
TERRES INOVIA	W-SoLENT : Soja-LENTille : Combiner les leviers pour maîtriser l'enherbement et adapter leur conduite aux contextes pédoclimatiques de l'Ouest de la France	299 970,00
UNILET	GAROTOX : Gestion Agroécologique à l'échelle de la ROTation des adventices TOXiques dans les cultures légumières de plein champ	297 900,00
VESOUL AGROCAMPUS - EPLEFPA DE VESOUL	Apprendre à produire autrement par l'expérimentation : une plate-forme agronomique au service des apprenants et des professionnels	48 332,50
<b>TOTAL</b>		<b>10 222 989</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateur.

## Appel à projets concernant la lutte contre les dépérissements du vignoble

Le cahier des charges national figure dans la décision de la directrice générale de FranceAgriMer INTV-SANAEI 2019-22 du 30 septembre 2019.

Le Conseil de surveillance du PNDV (plan national dépérissement de la vigne) a validé les 5 projets

lauréats (sur 14 projets déposés) : financés avec des crédits CASDAR pour un montant de 900 000 € de subvention.

ORGANISME CHEF DE FILE	Titre du projet	MONTANT DE L'AIDE * (€)
IFV	DEP-GRENACHE - Étude du dépérissement du cépage Grenache N en région méditerranéenne	162 789,22
IFV	LutEnVi : Lutte contre l'Enroulement viral de la Vigne par une gestion collective et intégrative	245 967,30
IFV	VITIMAGE 2024 – Vers l'utilisation des outils d'imagerie non destructifs pour la détection et l'étude des maladies du bois	84 729,91
INRAe Bordeaux	CO-ACT 2 - Cycle écologique, dynamique épidémique et résistance variétale. Renforcer et transférer les connaissances pour contrôler les émergences et la propagation de la Flavescence dorée dans les régions viticoles	238 943,00
INRAe Bordeaux	ESCAPADE - Quantification du dépérissement de la vigne à l'échelle globale : identification des mécanismes biotiques et abiotiques	167 570,57
<b>TOTAL</b>		<b>900 000</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateur

## Appel à projets « Transition agro écologique »

L'appel à projets "L'enseignement agricole au service des transitions agroécologiques" TAE+, financé par le CASDAR, est conduit sous la forme d'un appel à projets sélectif dont le règlement a été précisé dans la note de service DGER/SDRICI/2020-184 du 12 mars 2020.

Il vise à mobiliser les établissements d'enseignement agricole, avec pour objectif la mise en place et la diffusion d'innovations contribuant à améliorer

significativement et collectivement le développement d'une agriculture agroécologique et multi-performante du point de vue économique, environnemental, sanitaire et social, en lien direct avec les autres acteurs du développement agricole et rural. Il contribue à la mise en œuvre du plan « Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie » (EPA2).

29 projets ont été déposés.

7 projets ont été retenus, pour un montant de subvention de 374 992 €.

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE* (€)
EPLEFPA Campus Agronova de Montbrison-Précieux	SAGIEL'A2D2 - Santé Animale en Gestion Intégrée dans les Elevages bovins et caprins : Appréhender et Diffuser des pratiques Agroécologiques et Durables	60 000
EPLEFPA Campus Nature Provence d'Aix-Valabre-Marseille	PAÏSAN-Ville - Permaculture, Agroécologie et Interdisciplinarité au Service des Apprentissages Naturels en Ville	60 000
EPLEFPA d'Ondes	PRODISTRIBIO - Expérimenter, accompagner et former pour faire émerger une filière de proximité de légumes bio demi-gros : continuum « Formation-Recherche-Développement »	59 992
EPLEFPA de Carcassonne	N'arb'eau	15 000
EPLEFPA de Coutances	PAYSALIM - Construire un paysage alimentaire multifonctionnel durable : le jardin d'agrément jusque dans l'assiette	60 000
EPLEFPA Les Alpilles de Saint-Rémy de Provence	MESSIPACA - Changer de regard sur les messicoles, ces "mauvaises herbes" qui rendent des services écosystémiques	60 000
EPLEFPA Quimper-Brehoulou	MEDUSA - Modèle Expérimental sur la DURabilité des Systèmes Aquacoles : Apprendre et comprendre les transitions aqua-écologiques par la conception et l'expérimentation de systèmes aquacoles innovants avec et par les apprenants	60 000
<b>TOTAL</b>		<b>374 992</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs

## L'animation des réseaux mixtes technologiques (RMT)

En 2020, a été financé l'animation de Réseaux Mixtes Technologiques (RMT) des réseaux agricole et agro-industriel pour les années 2021 à 2023 suite à la parution, fin 2019, de l'appel à

propositions pour l'agrément de nouveaux RMT sur la période 2021-2025 (Note de service DGER/SDRICI/2019-845 du 18/12/2019).

13 projets ont été déposés en réponse à cet appel à propositions :

- 10 relevant du réseau agricole ;
- 3 relevant du réseau agro-industriel.

Ont obtenu un avis favorable pour un agrément sur la période 2021-2025 :

- 8 projets relevant du réseau agricole financés par le CASDAR ;
- 2 projets relevant du réseau agro-industriel financés par le programme 142 « Enseignement supérieur et recherche agricoles ».

Les 8 projets bénéficiant, pour leur animation, d'une subvention CAS DAR d'un montant maximal de 180 000 euros les trois premières années de leur agrément.

### Projets bénéficiant de la subvention CASDAR sur la période 2021-2023

ORGANISME CHEF DE FILE	NOM DU RESEAU	MONTANT DE L'AIDE * (€)
Chambre départementale d'agriculture de l'Ain	Agricultures urbaines	180 000
APCA	Agroforesteries Performances de l'arbre en agriculture et accompagnement des transitions	180 000
IDELE	Avenir Prairie	180 000
ARVALIS	BESTIM Stimuler la santé de la plante dans des systèmes agroécologiques	180 000
APCA	CLIMA Adaptation des exploitations agricoles au changement climatique	180 000
ACTA	GAFad Gestion Agroécologique de la Flore Adventice	180 000
ACTA	NAEXUS Réseau Numérique Agricole pour le développement de l'Enseignement, l'eXpérimentation et les USages	180 000
IDELE	One welfare Elevages éthologiquement, ergonomiquement, écologiquement optimisés pour le bien-être des hommes et des animaux	180 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 440 000</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs

## 4 – Les actions thématiques

### Actions thématiques transversales (ATT)

#### Aides attribuées à l'ACTA et aux instituts techniques agricoles en 2020

ORGANISME CHEF DE FILE	ACTIONS THEMATIQUES TRANSVERSALES (ATT) ET COORDINATEUR	MONTANT DE L'AIDE *(€)
ACTA	- agriculture biologique ; - biodiversité fonctionnelle et biocontrôle ; - économie circulaire ; - élevage demain ; - SYPPRE ;	2 226 198
IDELE	Acquisition et élaboration de références sur les systèmes d'exploitation d'élevage	2 457 230
IFV	Animation du Plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble	600 000
	<b>Total</b>	<b>5 283 428</b>

\* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs

## 5 - Les fonctions supports

Aucune dépense relative au personnel de l'administration gestionnaire des programmes n'est financée par les programmes 775 et 776 hors frais de déplacements.

La part des fonctions support sur les crédits des programmes 775 et 776 est d'environ 0,3 % des crédits ouverts en LFI sur la mission.

### La fonction support du programme 775

La gestion de la fonction support du programme 775 est réalisée par la DGPE. La fonction support du programme 775 couvre :

• les dépenses de fonctionnement des structures gestionnaires du programme 775 comprenant les frais de logistique inhérents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural :

- des chambres d'agriculture,
- des massifs montagneux,
- de l'APCA,
- des ONVAR

Organisation de réunions techniques et de comités scientifiques, frais de déplacements des personnels DGPE, frais de participation

d'experts, membres de conseils scientifiques, organisation des conseils scientifiques ;

• les frais d'organisation de séminaires dans le champ du développement agricole et rural permettant une transversalité entre programmes et une évolution des programmes vers les priorités ministérielles ;

• les dépenses de formations ou d'études dans le champ du développement agricole et rural permettant une amélioration des missions menées dans le cadre du programme ;

• les frais relatifs à des actions de communication.

Les engagements effectués en 2020 sur la fonction support du programme 775 s'élèvent à 53 000 € plus 7 720 € qui ont été

basculés sur les dépenses d'interventions, soit un total de 60 720 €.

### La fonction support du programme 776

La gestion de la fonction support du programme 776 est réalisée par la DGER. La fonction support du programme 776 couvre :

- **certaines dépenses de fonctionnement des structures gestionnaires du programme 776** (matériel informatique et bureautique) ;
- **les frais de logistique inhérents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural des instituts et des appels à projets** : organisation de réunions techniques, frais de déplacements des personnels DGER, frais de participation d'experts, membres de commissions et de jury d'appels à projets ;
- **les frais d'organisation de séminaires techniques dans le champ du développement agricole et rural** ;

- **les frais engagés pour les travaux de contrôle de l'utilisation des crédits publics réalisés**, soit par la DGER, soit par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER). A ce titre, la fonction support du programme 776 assure la prise en charge de l'ensemble des frais occasionnés par les contrôles réalisés par le CGAAER, qu'il s'agisse de programmes relevant du 776 ou du 775 ;
- **les frais engagés pour la réalisation des évaluations des programmes et des projets financés, y compris ceux afférents au programme 775** dans un souci de cohérence d'ensemble du CASDAR.

<b>DETAIL DES DEPENSES 2020 SUR LA FONCTION SUPPORT DU PROGRAMME 776</b>		<b>MONTANTS ENGAGES (€)</b>
MISSIONS ET DEPLACEMENTS	Chorus DT (frais de transport et autres frais de mission)	10 031
APPUI TECHNIQUE	Adaptation du logiciel DARWIN outil d'aide à la gestion des programmes annuels	32 609
TRAITEURS	Prestations de service pour l'organisation de buffets lors des séminaires dont un prestataire du MASA bénéficiaire d'un marché public (ESAT)	1 890
SÉMINAIRES ET COLLOQUES	Restitution et valorisation des résultats des appels à projets CASDAR 2015	39 270
COMMUNICATION	Prestation journalistique CAS DAR : rapport thématique 2020 du PNDAR	20 416
FORMATION CONTINUE	Stage de 4 mois d'une élève ingénieur de l'ENS des Mines - Analyse des financements nationaux de la recherche pour et en lien avec l'agriculture	2 344
<b>TOTAL</b>		<b>106 560</b>



## 6 – Détail de la programmation en autorisation d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP) CASDAR pour 2020

Programmes	CREDITS (€) OUVERTS EN LFI 2020 + REPORTS BUDGETAIRES 2019 sur 2020 (A)		CREDITS REELS BASE RECETTE 2020 + REPORTS de 2019 sur 2020 OUVERTS A LA PROGRAMMATION (€) (B)		EXECUTION BUDGETAIRE (€) (C)		SOLDE BUDGETAIRE (B) – (C) (€)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>775</b>	65 124 343	81 553 294	64 124 343	80 553 294	64 041 079	60 465 771	83 264	20 087 523
<b>776</b>	73 966 974	119 707 050	76 966 974	122 707 050	73 354 644	66 680 958	3 612 330	56 026 092
<b>Total</b>	139 091 317	201 260 344	141 091 317	203 260 344	137 395 723	127 146 729	3 695 594	76 113 615

